

# **7<sup>ÈME</sup> CONGRÈS ARMD**

20 & 21 SEPTEMBRE 2014

HÔTEL PULLMAN - CANNES MANDELIEU

ORGANISATEURS : DOCTEUR ISABELLE AKNIN - GOLFE JUAN ET DOCTEUR LAURENT MELKI - CANNES





# « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme », Rabelais

'année 2014 ne décevra pas...
Du moins en ce qui concerne
l'actualité de la rétine, les
progrès de la recherche et les
avancées technologiques qui animent
notre profession. Des évolutions
remarquables dont nous sommes les
témoins et parfois les acteurs.

Les progrès sensibles de l'imagerie - de l'émergence de l'optique adaptative à la généralisation des OCT de dernière génération -, nous permettent d'analyser de plus en plus finement les pathologies rétiniennes. Nous sommes alors confrontés à une sémiologie de plus en plus complexe.

L'enrichissement de la pharmacopée nous place devant de difficiles choix thérapeutiques: quelle molécule choisir pour quel patient? Un choix d'efficacité loin d'être évident.

Nos indications chirurgicales, plus fiables grâce à l'amélioration de l'imagerie pré opératoire vont probablement être bousculées par l'arrivée de l'Ocriplasmine.

Ces évolutions ne doivent pas nous faire oublier l'incertitude inhérente à tout progrès médical et nous incitent à une remise en question permanente. Dans la perpétuelle volonté d'appliquer le meilleur traitement à nos patients, ces changements dans nos pratiques doivent parfois anticiper une obtention d'AMM ou de remboursement. Parfois un geste devra être proposé alors qu'aucune cotation adaptée n'existe. Comment faire face à ce décalage médical/administratif?

Praticiens, représentants du SNOF et juristes tenteront de répondre à cette question - et à bien d'autres - à l'occasion du congrès organisé par l'ARMD et dont le thème retenu cette année est : « la rétine, un équilibre fragile ».

Vous découvrirez l'ensemble des sujets et débats ainsi que les intervenants dans les pages qui suivent.

En espérant vous accueillir nombreux les 20 et 21 septembre prochain. ■

DR ISABELLE AKNIN & DR LAURENT MELKI FONDATEURS DE L'ARMD

# Programme LA RÉTINE, UN ÉQUILIBRE FRAGILE

# Samedi 20 septembre

8h00 Accueil - café

8h30 **Introduction**, *Dr Isabelle Aknin et Dr Laurent Melki* 

Le tour de la rétine en 365 jours, Dr Isabelle Aknin

Physiopathologie de l'œdème maculaire : applications

thérapeutiques, Pr Carl Arndt

Physiopathologie des néovaisseaux : applications thérapeutiques,

Pr Corine Dot

Applications pratiques de la diversification thérapeutique dans

**l'OMD,** Pr Pascale Massin

Quoi de neuf dans la prise en charge des occlusions veineuses

rétiniennes, Dr Agnès Glacet

Prise en charge des complications médicales de la myopie forte en

**2014** (1ère partie), Pr Nicolas Leveziel

Utilisation des produits hors AMM dans le traitement des pathologies rétiniennes, panel piloté par le Pr Gisèle Soubrane

et Me Dominique Descamps-Mini

10h45 Pause-café et visite des stands

11h15 Imagerie en chirurgie vitréo rétinienne : ce qui est utile,

indispensable, légal? Pr Ramin Tadayoni

Chirurgie maculaire: aurait-il fallu opérer? Les indications difficiles,

Dr Christophe Morel

Intérêt de l'endoscopie dans la gestion des complications de la

cataracte, Dr Laurent Melki

Chirurgie vitréo rétinienne : gestion du post opératoire

L'avis du SNOF sur l'évolution de nos pratiques et ses contraintes

réglementaires, Dr Jean Bernard Rottier

Le DPC en pratique, Dr Isabelle Aknin

12h45 Déjeuner

Atelier endoscopie 13h30

# Réunion pour les orthoptistes :

11h30 Les différentes échelles visuelles : quelle échelle pour quelle indication ?

Néguine Ghanaat, Orthoptiste

15h Les aides visuelles : que faire quand les traitements ne font plus rien ?

Table ronde DMLA: Quels protocoles anti-VEGF pour initier un traitement? Quelles indications pour le switch thérapeutique? pilotée par le Dr Catherine Français

Les diagnostics d'uvéites à ne pas manquer, Pr Phuc Le Hoang

Prévention de l'endophtalmie en chirurgie du segment antérieur et du segment postérieur, Dr Brice Dugas

Degré d'urgence dans la prise en charge des décollements de rétine, Dr Stéphane Dumas

À la frontière de la chirurgie : des déchirures à opérer ? Des décollements de rétine à surveiller ? Pr John Conrath

#### 16h00 Pause santé

Chirurgie des complications de la rétinopathie diabétique : quel **timing?** *Pr Pascale Massin* 

Corps flottants : quand le vitré devient gênant, Pr Ramin Tadayoni

Prise en charge des complications chirurgicales de la myopie forte en 2014 (2ème partie), Pr Nicolas Leveziel

Occlusions veineuses: 2 ans de suivi « dans la vraie vie » : Remido 2, Dr Stephan Pommier

Les voies de recherche en pathologies rétiniennes, Pr Michel Weber, Pr Gisèle Soubrane

Les examens que l'on se doit de pratiquer à l'encontre de la CCAM, panel piloté par le Pr Gisèle Soubrane avec l'intervention de Me Dominique Descamps-Mini

Match débat : CCAM/RCP, Dr Jean Bernard Rottier, Me Domique Descamps-Mini

#### Cocktail dinatoire 19h

# Dimanche 21 septembre

Prise en charge des pathologies hors AMM : les solutions, les risques thérapeutiques, les risques judiciaires ? Faut-il prendre un avocat ? Me Dominique Descamps-Mini + panel

> Rythme de surveillance dans un protocole d'injections intra**vitréennes**. table ronde

#### 12h00 Clôture du congrès

## LES ORATEURS



**Dr Isabelle Aknin**Golfe Juan



Me Dominique Descamps-Mini



**Dr Stéphane Dumas** Lille



**Néguine Ghanaat** Orthoptiste - Nîmes



**Pr Phuc Le Hoang**Paris



**Dr Christophe Morel**Marseille



**Pr Gisèle Soubrane**Paris



Pr Carl Arndt Reims



**Pr Corine Dot**Lyon



Dr Catherine Français Paris



**Dr Agnès Glacet** Créteil



Pr Pascale Massin Paris



**Dr Stephan Pommier** Isle de la Sorgue



Pr Ramin Tadayoni
Paris



**Pr John Conrath**Marseille



**Dr Brice Dugas** Nîmes



**Mathilde Foissey** Optométrice - Nice



Pr Nicolas Leveziel
Poitiers



**Dr Laurent Melki**Cannes



Dr Jean-Bernard Rottier Le Mans



Pr Michel Weber Nantes

# Le DPC en pratique

Tout professionnel de santé doit satisfaire à une obligation de Développement Professionnel Continu (DPC). Imposé par la loi HPST de juillet 2009, le DPC est validé en participant à un programme mis en œuvre par un organisme agréé par l'Organisme Gestionnaire du DPC (OGDPC). Trois formations DPC sont organisées à l'occasion du congrès de l'ARMD.

L'AMIFORM partenaire privilégié de l'événement se charge pour vous de toute la partie administrative : www.amiform.com - Contact : Julia 04 93 71 77 68

L'enveloppe annuelle individuelle est arrêtée chaque année : pour 2014. Attention à ne pas faire d'autre action de DPC dans l'année car votre indemnisation serait réduite pour payer les organismes agréés.

L'ARMD organise en partenariat avec l'AMIFORM, Organisme Agréé par l'OGPDC, trois programmes validant votre DPC. Les thèmes de cette année sont :

- Prévention de la cécité due à l'endophtalmie
- Prévention de la cécité due à la myopie forte
- Prévention de la cécité due à la DMLA

### Comment en bénéficier?

1/ Vous adhérez à l'AMIFORM (cotisation annuelle de 50 €) qui s'occupe pour vous de toutes les formalités administratives auprès de l'OGDPC.

2/ Vous faites un chèque réservation de 160 € par module validé, au nom d'AMIFORM qui vous sera restitué.

3/ Vous vous inscrivez au congrès ARMD pour valider la phase cognitive en nous retournant le dossier d'inscription complet en suivant la procédure indiquée.

# VALIDER VOTRE DPC AVEC AMIFORM!

L'AMIFORM est une association de formation médicale reconnue depuis plus de 20 ans. Le congrès de l'ARMD vous permettra de valider votre DPC rémunéré jusqu'à 1 380€. L'association AMIFORM, partenaire privilégié de l'événement se charge pour vous de toute la partie administrative.

www.amiform.com - 04 93 71 77 68

## **INFORMATIONS PRATIQUES**

# Renseignements, inscriptions, et réservation de chambres

Caroline Giboin, Responsable de projet

Tél.: 06 12 10 45 42 - Mail: c.giboin@capmedconsulting.com

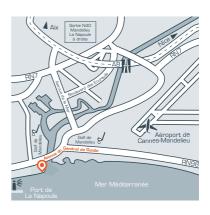
# Hôtel Pullman - Cannes Mandelieu

605 avenue du Général de Gaulle, 06212 Mandelieu - La Napoule Cedex Tél.: 04 92 97 70 88 - Fax: 04 92 97 70 08

Tarif préférentiel avec le Pullman pour les participants au congrès pour la réservation des chambres (places limitées):

- Chambre single supérieure vue mer 239 €, supplément double 30 € petit déjeuner inclus.
- Frais d'inscription comprenant l'accès aux sessions/ Pauses et déjeuner/ Cocktail dinatoire de clôture (les conjoints sont les bienvenus): 400 € (350 € de frais pédagogiques et 50 € de participation aux

pédagogiques et 50 € de participation aux frais de restauration).



Possibilité de remboursement des frais pédagogiques par le FAF PM pour les médecins libéraux.

